



MÉRIEL

le mag'

#143
MARS 2024
MENSUEL D'INFORMATIONS MUNICIPALES

GRAND ANGLE

**CADRE DE VIE :
TOUT CE QU'IL
FAUT SAVOIR**

ACTUALITÉ

**CHASSE
AUX ŒUFS**

PORTRAIT

**PRIME
JEUNESSE**

CULTURE

**MAGIQUE
CELTIQUE !**



La Maison
des Obsèques
GROUPE **vyv**

ÉTABLISSEMENTS RÉGIS



POMPES FUNÈBRES • MARBRERIE • CONTRATS OBSÈQUES

231, rue de Paris
95150 **TAVERNY**
☎ 01 30 40 16 72

N° HABILITATION : 23-95-0162 | N° ORIAS : 18006843

6, place du Pont
95300 **PONTOISE**
☎ 01 39 90 82 00

N° HABILITATION : 22-95-0146 | N° ORIAS : 18006843

www.lamaisondesobseques.fr

1^{ER} RÉSEAU FUNÉRAIRE FONDÉ PAR DES MUTUELLES



RÉGIE PUBLICITAIRE
DU MAGAZINE MUNICIPAL
DE MÉRIEL

*Commerçants,
artisans,
entrepreneurs,
vous souhaitez faire
connaître votre activité ?*

Pour tout conseil ou réservation
de votre espace publicitaire : Frédéric FARAGO

06 11 59 05 32



Plus d'un siècle d'expérience
dans le secteur des Travaux Publics et Privés



- Voirie et réseaux divers
- Aménagements qualitatifs
- Assainissement
- Terrassement
- Maçonnerie
- Pavage

UFS - 218, rue Michel Carré - 95870 Bezons
Tél.: 01 30 76 39 30 - Email : contact@sn-ufs.fr
www.sn-ufs.fr



ACTUS 4

Chasse aux œufs et soirée rap

EN BREF 5

Transport à la demande

ALBUM 6

Oum Pa Pa !

Adopte ton maire médiatisé



DOSSIER 8

Cadre de vie : tout ce qu'il faut savoir !

ÉVÉNEMENT 11

Fête des enfants

PORTRAIT 12

Prime jeunesse

CULTURE 13

Magique celtique !

PRATIQUE 14

Débat d'orientations budgétaires

TRIBUNES 15



Chères Mérielloises, chers Mériellois,

LE RETOUR DE LA KERMESSE DE MERIEL

Nous voulons renouer avec la kermesse de village de Mériel. La fête des enfants se tiendra le 29 juin et nous vous invitons à partager un après-midi de jeux et de délices pour petits et grands. Il y aura aussi des animations mangas et comics qui se prolongeront, en soirée, par le concert gratuit de Bernard Minet et ses nombreux génériques de dessins animés qui enchanteront le parc du Château Blanc. Dès maintenant, nous faisons appel aux bénévoles pour nous aider à installer et à tenir les stands ou encore à préparer des gâteaux. Merci de votre contribution à la vie de Mériel !

NOTRE CADRE DE VIE EST IMPORTANT

Le dossier du mois porte sur le cadre de vie et sa réglementation en urbanisme qui, bien que contraignante, assure une certaine harmonie dans notre ville. Il aborde également l'importance du respect des zones bleues de stationnement, essentielles pour nos commerçants et le dynamisme du centre-ville, le tri des déchets, et les mesures à adopter face à un nid de frelons asiatiques.

Ensemble, continuons à faire battre le cœur de notre ville !

PRINTEMPS EN FÊTE !

En mars, Mériel propose une série d'événements : concert de Slaï le 1^{er}, spectacle de danse celtique avec les Owen's Dancers le 16, pièce de théâtre hilarante de Tchekhov le 26 et le festival rap « T'entends pas ou koi » le 30, juste après la chasse aux œufs dans le parc de l'Abbaye du Val. Le 17 mai, nous célébrerons les 120 ans de la naissance de Jean Gabin, acteur emblématique, avec un week-end de festivités : projection de film, rencontre-débat, guinguette et soirée DJ sur la place Jean Gabin. Rejoignez-nous pour célébrer cet illustre Mériellois !

C'est grâce à votre engagement que Mériel reste une ville pleine de vie et de dynamisme.

JÉRÔME FRANÇOIS,

Maire de Mériel, Vice président de la CCVO3F



N° 143, Mars 2024.

Dépôt légal :

Mars 2024.

2 600 exemplaires.

Directeur de la

publication :

Jérôme François.

Rédacteur en chef :

Jérôme François.

Rédaction :

Julien Bigorne.

Avec la collaboration de Christine Fontaine-Augouy, Pierre Guettier et Sophie Weiss.

Photos : DR, sauf mentions.

Mise en page : Agence WAOW.

Impression : RAS / Villiers-le-Bel.

Régie publicitaire :

LVC Communication

(Frédéric Farago - 06 11 59 05 32)

Mairie de Mériel,

62 Grande-Rue, 95630 Mériel.

Tél. : 01 34 48 21 50. www.meriel.fr



NOUVEAU POLICIER



Un nouvel agent vient de rejoindre la Police municipale de Mériel. Expert de la sécurité, âgé de 33 ans, Arnold B. fut d'abord militaire de l'Armée de l'Air. «*Durant quatre ans, j'ai été fusilier-commando de l'escadron de protection de la Base Aérienne 113 à Saint-Dizier (Haute-Marne). Nous patrouillons pour dissuader, détecter et intervenir pour retarder ou neutraliser tout acte de malveillance sur ce site stratégique. Doté d'une cinquantaine d'avions Rafale qui participent à la mission de dissuasion nucléaire de la France*», raconte-t-il. «*Je me suis ensuite orienté en 2016 vers la police municipale pour le contact humain et mon intérêt pour les missions de proximité*». Arnold contribue à la tranquillité publique, veille à la sécurité des enfants sur le chemin de l'école, contrôle la circulation et le stationnement, participe à la prévention et à la répression des infractions en collaboration avec la Police nationale.



CHASSE AUX ŒUFS

Samedi 30 mars de 10h à 16h, les enfants mériellois âgés de moins de 11 ans accompagnés de leurs parents se retrouveront dans le parc de l'Abbaye du Val pour participer à une tradition séculaire : la chasse aux œufs. Les petits devront trouver les œufs factices dissimulés dans la verdure. En échange de leur butin, ils se verront offrir des chocolats.

Gratuit. Réservation : Guichet de l'ALSH au 01 34 48 20 23 ou inscription@meriel.fr

SÉJOUR AU PAYS DE GALLES



Du 21 au 28 août, le Service des Sports organisera un séjour au Manor Adventure de l'Abernant Lake de Llanwrtyd Wells, notre ville jumelée galloise. Des activités sportives et nature y seront proposées à 24 enfants de 6 à 10 ans et 24 adolescents de 11 à 17 ans. Inscrivez vite vos enfants au Guichet Unique, secrétariat de l'ALSH au 01 34 48 20 23 ou sur inscription@meriel.fr. Les personnes intéressées pourront assister à une réunion publique le 8 mars à 19h au foyer de l'Espace Rive Gauche. Les participants devront être munis d'un passeport biométrique.

Pour obtenir ce document, effectuez rapidement une pré-demande sur ants.gouv.fr puis prenez rendez-vous à la Mairie de Méry-sur-Oise (14, avenue Marcel Perrin) au 01 30 36 23 00.



SOIRÉE RAP

Si vous êtes amoureux du rap et du hip-hop, ne manquez pas cette soirée exceptionnelle ! Samedi 30 mars de 22h à 3h à l'ERG, LG2P, en partenariat avec la Ville de Mériel, organisera le Festival "T'entends pas ou koi ?!" en référence à Jacky Brown (le célèbre chanteur des Neg' Marrons, guest-star de la soirée). Trois têtes d'affiche d'envergure nationale proposeront des mini-concerts : Arsenik (duo de Villiers-le-Bel, dont l'album "Quelques gouttes suffisent..." a été double disque d'or en 1999), Busta Flex (artiste natif de Soisy, réputé pour ses freestyles improvisés et son flow rapide) et Sniper (groupe de rap notamment connu pour ses titres "Gravé dans la roche" ou encore "Sans (re)pères" de 2003). La soirée sera animée par Noise, Lord Issa et Phaxx, trois DJ incontournables.

Réservations sur weezevent.com. Rens. : 06 02 10 24 18



NOUVELLE ARRIVANTE



Depuis le 8 janvier dernier, la Ville de Mériel a une nouvelle responsable du Secrétariat général : Floriane Rossi. À ce titre, celle-ci assure notamment l'organisation, la préparation et le suivi des séances du Conseil

municipal ; l'accompagnement des réunions de la municipalité ; la sécurisation des actes de la collectivité transmis au contrôle de légalité ; la gestion des polices d'assurances et des marchés. « *Je suis entrée dans la fonction publique territoriale en 2001. Initialement, c'était pour pouvoir assumer à la fois un travail administratif et mon poste de professeuse au club de gymnastique de Gonesse* », révèle cette ancienne gymnaste de niveau national. Tour à tour salariée à Dugny, au Bourget puis à Ermont à partir de 2018, elle a été responsable d'état civil, des élections, du cimetière, des services à la population et de l'urbanisme. Ses 22 ans d'expérience sont précieux pour Mériel.

TRANSPORT À LA DEMANDE



En 2023, la CCVO3F a mis en place un service de transport à la demande. Mériel a été l'une des neuf villes à en bénéficier. Au cours des 7 premiers mois d'activités, 17% des usagers étaient des Mériellois, soit 52 inscrits pour 426 transports. Ce service, toujours accessible du lundi au vendredi (hors jours fériés) de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h, est dédié à la fois aux personnes âgées de plus de 60 ans, à mobilité réduite, en insertion professionnelle ou bénéficiaires de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA). Grâce à cette navette adaptée aux personnes à mobilité réduite, les utilisateurs peuvent se rendre dans les centres commerciaux et les marchés de l'intercommunalité mais aussi se déplacer dans tout le Val-d'Oise pour leurs soins médicaux ou leurs démarches administratives (en mairie, au tribunal, à la préfecture ou au pôle emploi) par exemple.

Tarif : 30€ / an - Renseignement : CCAS au 01 34 48 21 55

Réservation : Roul'vers au 06 01 78 71 92

LE CHIFFRE CLÉ DU MOIS



35

Le montant de l'amende (en euros) d'une infraction de stationnement en zone bleue.



COLLECTE DE SANG

Chaque jour, en France, 10 000 dons de sang sont nécessaires pour faire face aux besoins de personnes victimes d'une hémorragie ou atteintes d'un cancer, d'une immuno-déficience ou d'une maladie rare. Ces situations peuvent toucher vos proches. Alors, pensez à eux et mobilisez-vous ! En une heure, vous pouvez sauver trois vies ! Lundi 18 mars, une collecte de sang sera organisée de 15h à 19h30 à l'ERG. Si vous avez entre 18 et 70 ans et pesez plus de 50 kg, prenez rendez-vous sur :

dondesang.efs.sante.fr



BORNE ÉLECTRIQUE

La Ville est équipée d'une borne de recharge électrique sur le parking de la place Jentel, au 5 rue de l'Église. Cette borne gérée par le SIDEIF (Syndicat intercommunal pour le gaz et l'électricité en Île-de-France) est équipée d'une prise T2 ou domestique. Si votre véhicule est équipé d'un convertisseur 22 kV, vous pouvez récupérer 100 km d'autonomie en 40 minutes. Un forfait de nuit est idéal pour recharger intégralement votre batterie entre 20h et 8h.

Rens. : sigeif.fr



OU PA PA !

Un accordéon n'est pas uniquement fait pour accompagner tango et bal musette. Il peut s'aventurer dans le classique, l'opéra et le ballet et... servir de machine à écrire ! Le 28 janvier dans une salle de l'ERG comble, les quatre musiciennes virtuoses de l'ensemble D'Cybèles ont décliné la musique sous l'angle de l'humour et de la fantaisie tout en revisitant brillamment les airs de Tiersen, Piazzolla, Bizet ou Tchaïkovski. Brillantissime !



CONCERT INTERACTIF

Les 8 et 9 février, les enfants des écoles ont assisté à "La voilà la voix de Lola". Ce spectacle interactif, mené par Françoise Krief, leur a permis de faire des vocalises, de chanter, de s'émerveiller et de découvrir des airs d'opéra.



CAPTIVANTE CONFÉRENCE

Le 20 janvier à la médiathèque, l'auteur Isabelle Joz-Roland, a animé une conférence sur la vie et les œuvres des romancières Colette et Anna de Noailles, sujets de son dernier livre.



“ADOpte Ton MAIRE” MÉDIATISÉ

Le Maire Jérôme François propose aux Mériellois de "l'adopter" à leur domicile au sein d'un groupe d'une dizaine d'invités pour un apéro destiné à dialoguer à bâtons rompus de tous les sujets sur Mériel. Les premières rencontres de cette action, baptisée "Adopte ton maire", ont fait l'objet de reportages diffusés aux JT de TF1, France 2 et France 3 et relayés sur bon nombre de radios et de journaux de presse écrite.



LE PLAISIR D'ÉCRIRE

Le 3 février à la médiathèque, le poète, slameur et déclamateur Olivier Campos a partagé son savoir lors d'un atelier d'écriture ludique et convivial ouvert à tous, dès 11 ans.



L'EVS AVANCE

Le 7 février, un premier comité de pilotage de l'Espace de Vie Sociale (EVS) s'est réuni en Mairie. Cette structure créatrice de liens sociaux a passé une étape vers l'obtention d'un financement de la CAF du Val-d'Oise.

GRAND ANGLE

Cadre de vie



CADRE DE VIE : TOUT CE QU'IL FAUT SAVOIR !

*Votre cadre de vie est votre priorité.
C'est aussi celle de la Municipalité.
Vous avez été nombreux à interroger
Monsieur le Maire sur plusieurs
thématiques. Pour vous, nous faisons
le point en questions-réponses.*

QUE FAIRE SI JE VEUX INSTALLER PRÉ-ENSEIGNES, ENSEIGNES OU PUBLICITÉS ?

Le plus simple est de contacter le Service Urbanisme de la Mairie au 01 34 48 21 50 ou sur urbanisme@meriel.fr et d'exposer votre cas. Pré-enseignes (inscriptions ou panonceaux signalant la proximité d'une entreprise), enseignes (signes extérieurs visibles et apposés sur un établissement) et publicités sont régies par le Règlement Local de Publicité (RLP) approuvé en conseil municipal de juin 2022. Celui-ci définit cas généraux et particuliers, possibilités et interdictions en fonction de la localisation de votre commerce. Les enseignes lumineuses sont interdites de 22h à 7h lorsque l'activité signalée a cessé. Pour toutes installations, adressez au Service Urbanisme une demande préalable d'autorisation comportant le formulaire Cerfa 14798*01 ou 14799*01 selon les cas (téléchargeable sur formulaires.service-public.fr). À défaut, vous vous exposez à une amende. Un fascicule dédié au RLP sera mis prochainement à disposition des commerces et entreprises présents sur le territoire de Mériel.

QUELLES DÉMARCHES POUR VOS TRAVAUX ?

EXTENSION, AMÉNAGEMENT DE COMBLES

- ≤ 40 m² : déclaration préalable**
- > 40 m² : permis de construire**

TOITURE
Déclaration
préalable

**CRÉATION D'UNE
FENÊTRE DE TOIT,
LUCARNE**
Déclaration préalable

**POSE DE PANNEAUX
PHOTOVOLTAÏQUES**
Déclaration préalable

**RAVALEMENT DE
FAÇADE, ISOLATION
EXTERIEURE**
Déclaration préalable

*Sauf périmètre de monuments historiques

** Sauf hors zone urbanisée U (se rapprocher du service urbanisme)

Extension de votre maison, réalisation d'une clôture, pose d'une fenêtre de toit ou encore ravalement de façade... Tous ces travaux ne nécessitent pas les mêmes formalités. Il est important de bien s'informer auprès du service Urbanisme des règles en vigueur et de demander les autorisations nécessaires avant de commencer votre chantier (informations non exhaustives). **Quelles autorisations demander ?**

CRÉATION D'UNE VÉRANDA OU TERRASSE COUVERTE

- $\leq 5 \text{ m}^2$: aucune formalité*
- $\leq 40 \text{ m}^2$: déclaration préalable**
- $> 40 \text{ m}^2$: permis de construire**

DÉMOLITION D'UNE CONSTRUCTION

Permis de démolir

ANNEXES, ABRI DE JARDIN, APPENTIS, GARAGE...

- $\leq 5 \text{ m}^2$: aucune formalité*
- $\leq 20 \text{ m}^2$: déclaration préalable
- $> 20 \text{ m}^2$: permis de construire

PORTAIL ET CLÔTURE

Déclaration préalable

TERRASSE NON COUVERTE

- $\leq 40 \text{ m}^2$: déclaration préalable
- $> 40 \text{ m}^2$: permis de construire

COUPE OU ABATTAGE D'ARBRE

- Déclaration préalable si espace boisé classé, arbre à préserver identifié dans le PLU ou site classé / inscrit

FENÊTRE OU PORTE-FENÊTRE

- Création ou changement : déclaration préalable

CONSTRUCTION D'UNE PISCINE

Non-couverte/Couverte $\leq 1,80 \text{ m}$:

- Bassin $\leq 10 \text{ m}^2$ et installé moins de 3 mois : aucune formalité*
- Bassin $\leq 100 \text{ m}^2$: déclaration préalable
- Bassin $> 100 \text{ m}^2$: permis de construire

Couverte $> 1,80 \text{ m}$: permis de construire



PLUS DE RENSEIGNEMENTS

Service Urbanisme - 62 Grande Rue - 95630 Mériel - 01 34 48 21 50 - urbanisme@meriel.fr



**Dès que
l'aspect
extérieur
de votre
maison est
modifié,
vous devez
faire une
demande
de travaux**

POUR LES TRAVAUX DE LA MAISON, PUIS-JE ÊTRE AIDÉ GRATUITEMENT ?

Oui. Vous pouvez bénéficier du soutien du Service Urbanisme et prendre rendez-vous sur urbanisme@meriel.fr avec un architecte-conseil du CAUE95 (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Val d'Oise) qui tiendra ses prochaines permanences les mardis 19 mars, 23 avril et 21 mai en Mairie entre 14h et 17h. Ce dernier vous accompagnera dans la recherche de solutions adaptées à vos besoins, sur l'intégration de votre projet dans son environnement, les volumes, l'implantation, les matériaux, les solutions constructives et les démarches administratives à réaliser. Attention, à partir de 150m² de surface de plancher créée ou dépassée, vous devez obligatoirement faire appel à un architecte à son compte ou à un cabinet d'architecte, à vos frais.

LA VERBALISATION POUR LE STATIONNEMENT VA-T-ELLE ÊTRE DURCIE ?

C'est prévu. Les passages de la Police municipale seront plus fréquents, notamment sur les places Lechauguette et du Centenaire, afin d'assurer le turn-over nécessaire pour le stationnement des clients des commerces. Sur la place Lechauguette, en zone bleue, vous pouvez vous garer sur un emplacement délimité durant deux heures entre 9h et 12h et 14h et 19h (sauf dimanches et jours fériés) muni d'un disque européen de stationnement apposé de façon visible derrière le pare-brise de votre véhicule. Sur la place du Centenaire, en zone verte, vous êtes soumis aux mêmes règles mais bénéficiez de 4h de stationnement entre 8h et 12h et 14h et 18h. Pour toutes infractions aux règles, vous risquez des amendes de 35 à 75€.

QUE FAIRE SI JE DÉCOUVRE CHEZ MOI UN NID DE FRELONS ASIATIQUES ?

Si vous en croisez, ne fuyez pas et arrêtez de bouger. Contactez ensuite au plus vite la Mairie au 01 34 48 21 50. Elle saura la meilleure solution à adopter. Généralement, les nids de cette espèce invasive qui met en péril l'écosystème en mangeant abeilles, guêpes, papillons, mouches ou araignées, se trouvent en hauteur dans votre jardin ou votre toiture et apparaissent début mars. Les frelons asiatiques sont facilement reconnaissables, laissant apparaître comme des tâches sombres sur le nid. Ils ont une tête orangée, un front mi-noir mi-brun, un thorax et les extrémités des pattes bordés d'une fine bande jaune. Si la destruction du nid est l'option suggérée, contactez la CCVO3F au 01 34 69 12 06 ou sur contact@ccvo3f.fr. La communauté de communes vous proposera les services de Mellifère et un remboursement de 50% du coût total de l'intervention.

OÙ EN EST LE PLAN DE TRI DES BIODÉCHETS À LA SOURCE EXIGÉ PAR L'ÉTAT ?

Le syndicat Tri-Or, en partenariat avec la Ville, déploie une combinaison de trois solutions : un compostage individuel domestique pour les usagers en habitat individuel disposant d'un espace extérieur ; un compostage partagé en pied d'immeuble ou en jardins publics pour les usagers volontaires en habitat collectif ; une collecte en point d'apport volontaire (abri-bac) pour les usagers résidant en maison de ville. Le Syndicat Tri-Or a sollicité une subvention auprès de la Région Ile-de-France et de l'ADEME pour financer l'achat de bacs à compost individuels pour les Mériellois. Mais les délais d'approvisionnement sont longs. Un peu de patience !



LA MUTUELLE COMMUNALE

Face à la baisse du pouvoir d'achat et à la difficulté pour certains d'accéder aux soins, la Ville a mis en place une Mutuelle communale (Nuoma Mairie). L'objectif est de faire bénéficier à tous les Mériellois ou toutes personnes travaillant ou étudiant à Mériel d'une couverture santé de qualité adaptée à la situation de chacun pour un budget modéré. Rien n'est omis : consultations auprès des professionnels de santé, remboursements des frais hospitaliers, meilleure prise en charge des médicaments, soins dentaires, lunettes, appareils auditifs...

Renseignez-vous auprès de Nuoma Mutuelle et la Mutuelle Santé Citoyenne au 03 20 55 97 01, 06 61 79 54 47 ou ffmsc.fr/nuoma-mutuelle. Sollicitez une visio si vous êtes prêts à souscrire ou demandez un rendez-vous en Mairie pour une expertise comparative.

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Il est possible à la fois de vivre dans un logement plus confortable, de réaliser des économies sur vos factures d'énergie et d'augmenter la valeur patrimoniale de votre bien. Pour cela, une solution existe : la réalisation de travaux pour améliorer l'isolation, la ventilation, le système de chauffage et de production d'eau chaude sanitaire. Pour financer votre investissement, vous pouvez bénéficier d'aides financières de l'Etat, des collectivités territoriales, des fournisseurs d'énergie et des caisses de retraite. La CCVO3F vous accompagne dans votre projet d'amélioration de l'habitat en proposant tous les mois des permanences physiques, neutres et gratuites au 1 avenue Jules-Dupré à L'Isle-Adam.

Pour des conseils techniques, prenez rendez-vous avec Solilha sur www.soliprojet.fr/contact. Pour des conseils financiers et juridiques, réservez un créneau avec l'Adil 95 sur adil-rdv95.azurewebsites.net

PARTICIPEZ AUX OLYMPIADES

Les 1^{er} et 2 juin, la Communauté de Communes CCVO3F organisera les "Olympiades", des épreuves sportives par équipe de 4 à 6 joueurs sur six communes accueillantes. Si vous souhaitez représenter Mériel en intégrant une équipe ou en créant la vôtre pour participer à l'une des activités proposées, inscrivez-vous sur inscription@meriel.fr.

PRÉVENTION DE L'AUDITION

Selon la dernière étude Ifop, 6 millions de Français seraient déjà atteints d'acouphènes prolongés (sifflements, grésillements et bourdonnements d'oreille ne provenant pas du monde extérieur). Le 14 mars, la 27^e Journée nationale de l'audition est ainsi l'occasion idéale d'un dépistage gratuit de perte auditive chez un audioprothésiste ou chez un ORL. Pour éviter les acouphènes, il est préférable d'écouter un bruit de fond à faible intensité mais de ne pas s'exposer à des sons forts sans casque ou bouchons d'oreille. Par ailleurs, il est recommandé de pratiquer une activité physique régulière, de surélever sa tête pour dormir, de limiter sa consommation d'alcool, d'arrêter de fumer et de supprimer les excitants de son alimentation.

journee-audition.org

KERMESSE DU VILLAGE : DES BÉNÉVOLES ?

La fkermesse du village se tiendra le 29 juin. Cette journée sera aussi dédiée aux Mangas & Comics, puis prolongée en soirée par le concert de Bernard Minet, avec ses nombreux génériques de dessins animés ! La Ville recherche des bénévoles. Si vous souhaitez encadrer des animations, participer aux montages de stands ou à la tenue d'un espace de restauration ou encore préparer des gâteaux, votre aide est la bienvenue.

Vous pouvez vous inscrire au Guichet Unique, secrétariat de l'ALSH au 01 34 48 20 23 ou sur inscription@meriel.fr



FAITES DE LA MUSIQUE !

Le 21 juin, jour du solstice d'été, la Ville participera à la 43^{ème} édition de la Fête de la musique. Cette grande manifestation populaire est ouverte à tous les musiciens, amateurs de tous niveaux ou professionnels. Si vous souhaitez vous produire sur scène, inscrivez-vous avant le 31 mars auprès de l'OMSL sur rtouron@wanadoo.fr en précisant votre nom, prénom, adresse, téléphone, mail, profil de groupe (solo à quatuor), répertoire et durée d'intervention.



PRIME JEUNESSE

Mérielloise de 15 ans, habituée de la Salle City Jeune, Lorine Efflamme est une bénévole investie, une danseuse passionnée et un membre actif du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) Rencontre.

*Avec le CMJ,
la création d'une
Soirée Jeunes
fait partie
de nos projets*

«La jeunesse est une ivresse continue ; c'est la fièvre de la santé ; c'est la folie de la raison», disait François de La Rochefoucauld. Quatre siècles plus tard, force est de constater que le duc et écrivain parisien n'avait pas tort. Lorine Efflamme en est la meilleure preuve. En ville, vous avez très certainement déjà croisé sa silhouette fine et sportive, son sourire timide, sa voix douce et généreuse. Cette Mérielloise de 15 ans, toujours prête à aider ou à se dépasser, a participé à la Fête des enfants, à la Kermesse des écoles, à la Fête de la musique, au Duathlon. Elle a pris part à de nombreux séjours organisés par la Ville et est une habituée des animations de la Salle City Jeune.

CONCOURS DE DANSE

«Originaire de Saint-Ouen-l'Aumône, je suis arrivée à Mériel il y a 7 ans. C'est une ville que j'affectionne, où j'aime sortir et m'investir», résume cette élève de Seconde qui a des facilités en mathématiques et s' imagine architecte ou ingénieure. Lorine brille dans le mouvement et l'action. «Je pratique la danse contemporaine à l'école Abrace et le modern-jazz à la MJC. Avec cette dernière, notre

groupe peaufine ses chorégraphies afin d'être prêt pour les concours de danse du 10 mars à Herblay et du 26 mai à Méry-sur-Oise». Lorsque ses devoirs sont faits, que ses pédilles et demi-pointes sont rangées, que ses sorties entre amis sont passées, Lorine agit encore... au sein du Conseil Municipal des Jeunes. Cette instance permet aux Mériellois âgés de 9 à 22 ans de s'engager dans la vie culturelle, sportive, humanitaire, économique et sociale de la ville.

L'AVENIR DU CMJ

«C'est l'outil idéal pour apprendre la vie citoyenne, côtoyer les élus, directeurs de services et techniciens. Nous nous réunissons une fois par mois pour partager nos idées et élaborer des projets d'avenir à présenter au Conseil municipal. Actuellement, nos discussions portent sur la création d'espaces fleuris et d'une soirée concert et danse pour les jeunes. Nous évoquons aussi nos prochaines participations aux cérémonies du souvenir et la possibilité d'un partenariat avec l'épicerie Episol, qui récolte puis redistribue des denrées alimentaires aux personnes démunies», révèle-t-elle.



MAGIQUE CELTIQUE !



Après le Stade de France, musiciens d'Owen's Friends et danseurs de Slan Irish Dance partent à la conquête de l'ERG avec des airs irlandais, bretons et écossais fédérateurs.

Après "Green Duck" et "Les Sales Tiques !", "Owen's Friends and Dancers" fera à son tour salle comble à l'Espace Rive Gauche (ERG). **Samedi 16 mars à 20h30**, cette troupe francilienne, associée depuis le spectacle "Not just married", fera opérer la magie des musiques et danses celtiques le temps d'un concert-bal des plus chaleureux et fédérateurs. Les musiciens d'Owen's Friends et les danseurs de claquettes de la compagnie Slan Irish Dance vous feront vibrer sur de joyeux airs irlandais, bretons et écossais. Le ton jeune et débridé, le mélange de créations et de morceaux traditionnels et la virtuosité des artistes vous séduiront.

UNE TROUPE DE VIRTUOSES

Le groupe, expérimenté, peut en effet compter sur Fab Moryou (violoniste de la comédie musicale "La Légende du Roi Arthur" de Dove Attia), Ronan Vilain (guitariste d'Orwen), JB Mondoloni (joueur de bodhrán, collaborateur de Jean-Jacques



Goldman), Baptiste Rivaud (flûtiste et whister de la formation Keeva) et Céline Archambeau (chanteuse de Leen A, qui fit la première partie d'un concert d'Alan Stivell). Un quintette qui a déjà conquis le Stade de France ! Côté danseurs, on retrouvera Alex Huet (membre de Gaelforce Dance), Olivia Kulcsar et Mathilde Rio (respectivement 4 fois vice-championne d'Europe et 4 fois qualifiée aux Mondiaux de danse irlandaise), Woody Schiettecatte (assistant chorégraphe de Natasha Saint-Pier), Marie Généau (habituée sur la scène de Disneyland Paris) et Erwan Mouly (lauréat des Jeunes talents de Saint-Maur 2014). Assurément, un incontournable de la saison !

Tarifs : 8 à 12€

**Infos/résa. : 01 34 48 12 16 ou
billetterie-meriel.mapado.com**

AGENDA

JOURNÉE MONDIALE DU THÉÂTRE

À l'occasion de la Journée mondiale du théâtre, la Ville de Mériel et le Codevota-Fncta vous font découvrir l'art de la représentation de la comédie et du drame.

Mardi 26 mars à 20h30 à l'ERG, la compagnie La Fronde et le metteur en scène Franck Pouget revisiteront "Une demande en mariage" et "L'Ours". Dans ces farces délirantes d'Anton Tchekhov, les déboires successifs des personnages vous entraînent dans les situations les plus cocasses ! Quand un amoureux transi, hypocondriaque et timide fait sa demande en mariage à sa volcanique voisine, lorsqu'un usurier enragé perturbe la vie monastique d'une jeune veuve, la raison perd pied, l'absurde apparaît et le comique, irrésistible, explose.

**Gratuit. 01 34 48 12 16 ou
billetterie-meriel.mapado.com**

DICTÉE FRANCOPHONE

Samedi 23 mars à 15h à la médiathèque, la Ville et l'association Val-d'Oise Québec-Acadie organiseront une dictée francophone destinée aux plus de 18 ans. Inscrivez-vous vite sur a.milloux@meriel.fr ou directement à la Médiathèque (1, place Jean Gabin) en mentionnant vos nom, prénom, ville, téléphone et mail.

Gratuit. 01 34 64 87 92



BILLETTERIE EN LIGNE

**Pour les spectacles de la saison 2023-2024, réservez et payez vos places en ligne sur
billetterie-meriel.mapado.com**



HORAIRES DE LA MAIRIE

Du lundi au jeudi
8h30-12h // 13h30-17h30

Vendredi
8h30-12h // 13h30-16h30

Permanences

Samedis 2 et 16 mars et 6 avril de 9h30-12h

CONSEIL MUNICIPAL

La prochaine séance publique
du Conseil municipal se tiendra
le jeudi 21 mars 2024,
à partir de 20h à l'Hôtel de Ville.



LA MAIRIE RECRUTE
www.meriel.fr

NUMÉROS UTILES

- > Samu 15
- > Urgences sourds et malentendants 114
- > Samu social 115
- > Police secours 17
- > Gendarmerie 01 30 36 06 00
- > Police municipale 01 34 48 24 16
- > Pompiers 18
- > SOS médecins 95 : 01 30 40 12 12
- > Urgences dentaires
118 418 et dites "soigner"
- > Centre antipoison 01 40 05 48 48
- > Allo enfance en danger 119
- > Violences conjugales 39 19
- > Alcooliques anonymes 01 48 06 43 68
- > SOS amitiés 01 40 09 15 22
- > Urgences sécurité gaz 0 800 47 33 33
- > Pharmacies de garde :
monpharmacien-idf.fr

DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES

Lors du conseil municipal du 8 février, Mélody Quesnel, adjointe aux finances, a présenté le débat d'orientation budgétaire (DOB). Ce débat permet à la majorité de discuter du contexte économique mondial, national, puis de zoomer sur la situation spécifique de Mériel, et de dévoiler les grandes lignes du budget 2024, à adopter avant le 15 avril. Les groupes d'opposition ont eu l'opportunité de s'exprimer et de faire des propositions.

Dans un contexte de hausse généralisée des prix, nos dépenses de fonctionnement augmentent automatiquement, sans changement de notre part : augmentation des coûts de l'électricité et du gaz, revalorisation salariale actée par l'État (ajout de 5 points d'indice et hausse de celui-ci), ...

Comme nous ne relevons pas le taux d'imposition communal, notre priorité est de maîtriser nos dépenses de fonctionnement pour financer des investissements. En 2024, nous devons achever les travaux d'extension de l'école du Château blanc, réaménager le musée, étendre la vidéoprotection (de 12 à 40 caméras), mener l'étude de circulation qui est en attente de subvention de l'Ademe, démolir l'ancien centre médical et agrandir le parking de l'Espace Rive Gauche. Suite à l'audit énergétique des bâtiments communaux, nous continuons les études pour la rénovation des gymnases et des tennis couverts. A la demande du Département, la réfection de l'avenue Victor Hugo et les travaux d'enfouissement sont reportés à 2026.



AGENDA DATES À RETENIR

8 MARS	Réunion publique séjour Llanwrtyd
9 MARS	Atelier IA (médiathèque) par l'EVS
14 MARS	Repas de printemps des seniors
16 MARS	Concert et bal celtique
18 MARS	Collecte de sang ERG
19 MARS	Permanence CAUE
23 MARS	Dictée francophone
26 MARS	Théâtre : <i>Une demande en mariage et L'Ours</i>
30 MARS	Chasse aux œufs
30 MARS	Festival "T'entends pas ou koi ?!"



CARNET DE MÉRIEL

NAISSANCES - Bienvenue

Noah SACKO le 21/01 et Khadija-Mbarka TIMERA le 23/01.

PACS - Tous nos vœux de bonheur

Marine MANCUSO et Maxime RICHEL le 10/01.

Cindy FERNANDES ALMEIDA et Léo THOMAS le 19/01,
Mylène WAN et Clément GROSSIER le 06/02.

DÉCÈS - Nous présentons nos sincères condoléances aux familles

Aysen YILDIRIM le 14/01, Marie SAUVAL épouse PASQUET-FETILLIEUX le 21/01 et Jean-Georges PAGNANO le 23/01.

LES PROJETS COMMUNAUX : POURQUOI C'EST LONG ?

Il est commode d'être dans l'opposition pour user du « yaka fokon » à volonté. Mais en responsabilité, il faut se rendre à l'évidence : oui, les projets communaux prennent du temps, mais c'est le résultat d'un processus complexe et rigoureux, totalement invisible pour les citoyens.

Avant même le premier « coup de pioche », tout projet communal est soumis à une série de contraintes administratives, juridiques et budgétaires. Des études préalables approfondies sont nécessaires pour définir avec précision les besoins de la commune. Puis il faut élaborer les marchés publics. Puis vient le temps de la consultation des entreprises avec des délais incompressibles. Puis il faut analyser les offres en fonction du prix mais surtout du dossier technique de chaque entreprise.

Puis vient la consolidation budgétaire et la recherche de subventions. Pour cela, nous sollicitons nos partenaires tels que l'État, le Conseil Régional ou le Conseil Départemental. Mais chacun d'entre eux a ses propres exigences et son

propre calendrier, et nous devons attendre leurs décisions de financement avant de démarrer les travaux.

Par ailleurs, nos ressources humaines, bien que compétentes, sont limitées en nombre. Avec seulement deux cadres aux services techniques, la gestion simultanée de plusieurs projets devient ardue, d'autant plus qu'elles sont happées par les tâches et les problèmes du quotidien.

Pour ne citer que l'opération de rénovation-extension de l'école du Château Blanc, notre directrice des services techniques est la seule garante du respect du planning mais surtout de l'enveloppe financière. Rappelons que les cabinets d'architectes qui accompagnent les collectivités se rémunèrent sur un pourcentage du montant des travaux. Pour nos agentes, cela nécessite un suivi de chaque instant, très accaparant.

Voilà la vraie vie d'une petite commune, nous sommes au travail.

Groupe Mériel Horizon

MÉRIEL ENSEMBLE

VOUS AVEZ DIT BILAN ?

Alors que nous risquons d'être confrontés aux problèmes récurrents de la sécheresse, de la canicule, de la pollution, à Mériel quelles actions pour combattre ce changement climatique ?

Alors qu'au niveau national on décrète une zéro artificialisation des sols, à Mériel on prévoit toujours d'urbaniser le plateau des Garennes et de créer une zone artisanale privée.

Alors qu'on incite à végétaliser les villes, à Mériel on rase des tilleuls pour faire un rond-point et on envisage d'abattre des arbres avenue Victor Hugo.

Alors que les circulations douces sont présentées comme utiles, à Mériel on est en danger pour traverser la rue, se déplacer à vélo et les trottoirs ne sont pas sécurisés.

Alors que le tri des biodéchets doit être mis en place depuis janvier 2024, à Mériel on attend toujours des informations. Ce bilan n'est vraiment pas à la hauteur des défis climatiques et bien loin de l'autosatisfaction dégagée tout au long des publications municipales.

Jean-Michel Ruiz/Claire Douay

REVITALISONS MÉRIEL

Nous avons appris lors du dernier conseil, que les travaux de réfection de l'avenue Victor Hugo sont à la demande du département reportés à 2025.

Nous espérons que ce délai va être l'occasion de mettre en place des commissions travaux pour que tous les élus soient impliqués dans ce projet. Il s'agit de penser le positionnement du roulant, du piétonnier, du cyclable et de maintenir une végétalisation. Nous sommes prêts et nous attendons les réunions de travail.

Le dernier conseil a aussi été l'occasion de découvrir les projets lors du débat budgétaire. La majorité des projets sont connus et déjà en cours depuis le début de la mandature voire la précédente. Nous regrettons que certains n'aillent pas plus vite dans leur exécution (nous en reparlerons lors du vote du budget) et saurons une prise en compte via des études de la nécessité urgente de refaire des travaux de toiture et d'isolation de bâtiments publics en y incluant les normes écologiques.

**Eric Jeanrenaud et
Véronique Deneuille**

VOS ÉLUS VIGILANTS

Le mois dernier vous avez sans doute été étonnés de ne pas pouvoir lire notre tribune. Celle-ci a été jugée non recevable par notre Maire qui a décidé de ne pas la publier.

A la suite de cette censure nous décidons de ne prendre aucun risque de boycott en dressant une liste des plus belles réussites de la majorité : notre ville est de plus en plus belle, et si propre. Notre patrimoine est préservé, les bâtiments publics, le mobilier urbain, les espaces verts n'ont jamais été aussi bien entretenus. Les finances sont au meilleur niveau et nous n'avons aucune inquiétude sur les orientations prises et l'utilisation de nos impôts. Enfin, le plus important, nous sommes fiers d'avoir une star de la télé dont les apéritifs sont une vraie réussite.

J. Rouxel, G. Nève, L. Dumontier.



CONCERT CELTIQUE & BAL

Sel de Brume Et Caetera Productions présentent

Owen's Friends & Dancers

SAMEDI 16 MARS 2024 20H30
ESPACE RIVE GAUCHE - MÉRIEL
2 rue des petits prés, 95630 MÉRIEL

INFOS ET RÉSERVATIONS
01 34 48 12 16

